

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 MARS 2026.**

Liste des délibérations
(article L.2121-25 du CGCT)

Délibération n°2026-03-01 : Approbation du procès-verbal de la séance du 9 mars 2026.
Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°2026-03-02 : Election du Maire.
Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°2026-03-03 : Détermination du nombre d'adjoints.
Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°2026-03-04 : Election des adjoints.
Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°2026-03-05 : Fixation des indemnités de fonction des élus.
Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°2026-03-06 : Délégations du Conseil municipal au Maire.
Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°2026-03-07 : RESSOURCES HUMAINES : Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité (Article L.332-23 du Code général de la fonction publique) et mise à jour du tableau des effectifs.
Adoptée à l'unanimité.



Le Maire



Karyn THIAUDIÈRE

Affichée le 25 mars 2026.